

A.T. Graves ou **Mortels**

2017

Languedoc Roussillon

(NB : **Apprentis** et **intérimaires**)

1 – VIC la GARDIOLE (34) : xx/01/17 ; Un **apprenti** a trois doigts sectionnés par une cisaille à guillotine

2 – MONTPELLIER (34) : 03/02/16 ; Une banche bascule en arrière et chute du 3^e étage jusqu'au rez de chaussée, heurtant à la tête un salarié présent au pied de l'immeuble en construction.

Décès.

3 – VIAS (34) : 10/02/17 ; Occupé à déposer un filet de protection en sous-face d'une halle, le salarié utilise une échelle posée sur le plancher de l'échafaudage pour accéder à un point d'accrochage du filet hors de sa portée. Déséquilibré (?) il chute au sol.

Décès

4 - VILLENEUVE IÈS B. (34) : 06/03/17 ; Utilisant une échelle pour accéder sur la toiture en cours de réfection, la victime chute de 2.0m environ à cause du glissement du pied de l'échelle posée sur une terrasse carrelée humide.

Choc à la tête, 3 jours d'arrêt.

5 - NÎMES (30) : 30/03/17 ; Chute d'un artisan éancheur au travers d'un skydome.

Traumatisme, fractures et lésions diverses

6 - MARAUSSAN (34) : 03/04/17 ; Un salarié **intérimaire** chute dans une trémie non protégée (hauteur de chute = 1 étage)

Traumatisme, fractures et lésions diverses.

7 - BARJAC (30) : 03/04/17 ; Depuis un échafaudage, l'**apprenti** nettoyait une saignée dans un vieux mur maçonné en pierre.

En enlevant une pierre du mur, la victime a provoqué l'écroulement de celui-ci.

Fracture vertèbre lombaire.

8 - CHAULHAC (48) : 26/04/17 ; Posant des tôles sur une charpente métallique, la victime a mis le pied dans le vide en reculant en bordure de pignon, d'où une chute de 6,0m env.

Hématome rein droit.

9 - PIA (66) : 13/06/17 ; Chutant depuis un toit en pente, l'opérateur fait une chute de 9m malgré les protections périphériques (filets sur potelets garde-corps à pince) qui s'avèrent insuffisantes pour le retenir.

Nombreuses fractures.

10 – LAVERUNE (34) : 12/06/17 ; Le salarié utilise une échelle 3 pans (réformée !) pour prendre des mesures dans un bâtiment industriel. Le 3^e pan de l'échelle se replie (en coulissant) lorsque le salarié y accède, provoquant la chute de celui-ci (hauteur de chute : 8m env.).

Fracture du poignet.

11- LAFAGE (11) : 26/04/17 ; Assis sur le plancher d'un échafaudage, le salarié est occupé à piquer un enduit de façade. Pour s'aider à se relever, il s'accroche à l'un des barreaux métalliques d'un balcon situé à proximité. Le barreau cède sous la traction et le salarié, déséquilibré, chute sur la chaussée depuis le premier niveau de l'échafaudage.

Multiples contusions.

12 – CLERMONT LE FORT (31, mais entreprise Audoise) : 24/07/17 ; Le salarié effectuait un travail de jonction entre 2 coffrets avant mise sous tension. Lors de la section d'un câble, phase de travail prévue hors tension, le salarié a été électrocuté.

Décès

13 – St LAURENT de TREVES (48) : 18/07/17 ; Le salarié déroule du papier goudronné sur la toiture, suite à la pose de la charpente et des voliges. Debout sur le mur de façade et en bas de pente de toiture, il glisse et fait une chute de 5/6 m. environ.

Côtes cassées et contusions au poumon.

14 – NÎMES (30) : 10/08 17 ; Pour accéder à une toiture terrasse, et faute d'échelle à disposition, le stagiaire présent sur le chantier utilise une rambarde de balcon comme échelle. L'employeur lui emboîte le pas mais, au moment où il atteint la terrasse, la rambarde plie et se casse provoquant sa chute.

Blessures graves.

15 – VENDARGUES (34) : 29/08/17 ; Un coffreur **intérimaire** démonte une tour d'étalement. L'effort exercé pour retirer le dernier connecteur entraîne la chute du salarié depuis le plateau situé à 1,50 de hauteur.

Perte de conscience (40 secondes env.), et blessures légères.

16 – ELNE (66) : 28/08/17 ; Chute d'un salarié (fils du patron) à travers une plaque translucide de toiture lors de travaux de retrait de plaques de fibrociment amianté (ht de chute 3 m 60). Absence de protection contre les chutes de hauteur.

Blessures légères.

17 – MONTPELLIER (34) : 28/09/17 ; Lors de la pose d'une prédalle, l'opérateur guidant le grutier est heurté à la nuque par la prédalle.

Plaie ouverte à la nuque.

18 – CASSAGNES (66) : 03/10/17 ; Le salarié a été victime d'une crise cardiaque pendant qu'il était seul sur le chantier, son collègue étant parti chercher du matériel.

Décès.

19 – MONTPELLIER (34) : 17/10/17 ; Lors du décintrage des poutrelles de coffrage, la rupture d'une bague de retenue des poutrelles sur l'étais provoque la chute d'une poutrelle sur l'opérateur.

Blessures légères.

20 – MONTPELLIER (34) : 23/10/17 ; Une explosion, suite à l'utilisation de bombes de mousse polyuréthane (?) lors de travaux de rénovation/peinture d'un appartement chez un particulier, blesse les deux peintres présents dans l'appartement.

2 victimes : Fracture, brûlures face, cou, membres supérieurs, thorax.

21 – FABREGUES (34) : 16/11/17 ; Un ouvrier électricien est retrouvé inanimé dans l'appartement d'un particulier où il effectuait des travaux.

Décès de la victime, vraisemblablement suite à un malaise cardiaque.